



Coupe de Lorraine (2ème manche)

Samedi 1er et dimanche 2 décembre 2018

Halle des Sports - 53 route de Remiremont - 88000 EPINAL

Tél : 03.29.33.28.40

La compétition se déroulera suivant cette formule : 1 tour de poule sans éliminé. Tableau d'élimination direct sans repêchage. Application du règlement FFE. La formule pourra être adaptée en fonction du nombre de participants

Horaires :

Samedi 1^{er} décembre 2018 : épée M9/M11/M13

Catégories	Appel	Scratch	Début des assauts
M9 épée H/D	14H00	14H15	14H30
M11 épée H/D	15H00	15H15	15H30
M 13 épée H/D	16H00	16H15	16H30

Dimanche 2 décembre 2018 : fleuret / sabre M9/M11/M13

Catégories	Appel	Scratch	Début des assauts
M13 fleuret H/D	08H45	09H00	09H15
M13 sabre H/D	08H45	09H00	09H15
M 11 fleuret H/D	11H45	12H00	12H15
M11 sabre H/D	11H45	12H00	12H15
M9 fleuret H/D	13H30	13H45	14H00
M9 sabre H/D	13H30	13H45	14H00

Les compétitions de la Coupe de Lorraine M9 et M11 sont réservées aux tireurs licenciés en Lorraine.

Les compétitions de préparation M13 sont ouvertes aux tireurs des autres CID.



Réglement :

Chaussures de sport propres pour rentrer sur le parquet - Ceci est valable pour tout le monde.

Equipement :

Tenue blanche complète 350N FFE + sous cuirasse de protection 350N (pour les M9/M11) et chaussettes blanches hautes, sous cuirasse de protection 800N (pour les M13). Le port du blason (jaune pour les M9/M11, rouge pour les M13) est obligatoire. A défaut, le tireur sera sanctionné à chaque match d'un carton jaune pour tenue non-conforme.

Rappels pour les armes

Catégorie	Taille Lame (Max)	Type de poignée
M9	Lame 0	Droite
M11	Lame 0 ou 2	Droite
M13	Lame 0 ou 2	Libre

Arbitrage :

Quotas

- 4 tireurs engagés dans une arme = 1 arbitre dans l'arme
- 9 tireurs engagés dans une arme = 2 arbitres dans l'arme
- 15 tireurs engagés dans une arme et au-delà = 3 arbitres dans l'arme

La commission d'arbitrage se réserve le droit d'ajuster les arbitres en fonction du nombre d'inscrits.

La liste des arbitres retenus sera communiquée le jeudi 29 novembre 2018.

Droit d'engagement à l'individuel : 8,00 €

Inscriptions : Elles doivent être enregistrées en ligne sur le serveur de la FFE avant **le mercredi 28 novembre 2018** à 23H59. Conformément au vote du Comité Directeur du 3 septembre 2010, le montant de l'inscription d'un tireur engagé et absent sera facturé par le CID de Lorraine.

Restauration : Restauration et buvette sur place.

